

100% RENOUVELABLE : SORTIR DES ÉNERGIES FOSSILES ET DU NUCLÉAIRE

Les livrets thématiques
de l'Avenir en commun



édition 2022

8

énergie



L'UNION POPULAIRE

SOMMAIRE :

	Notre constat : l'urgence climatique est énergétique	2
	Notre projet : l'énergie, pilier de la planification écologique	6
	Nos propositions : faire la bifurcation énergétique	8
	1. Créer un pôle public et réguler les prix	9
	2. Garantir le droit à l'énergie	10
	3. Réduire la consommation d'énergie par la sobriété et l'efficacité	10
	4. Planifier la sortie du nucléaire	12
	5. Déployer le 100 % renouvelable	13
	6. Intégrer l'énergie dans les choix d'aménagement	16

Ce livret a été rédigé par un groupe de travail coordonné par Jean-Marie Brom, physicien et directeur de recherche émérite au CNRS.

Il complète l'Avenir en commun (édition Le Seuil, 2021, 3 €), le programme pour l'Union populaire et son candidat Jean-Luc Mélenchon.

I

**NOTRE CONSTAT :
L'URGENCE CLIMATIQUE
EST ÉNERGÉTIQUE**

La crise écologique que nous traversons aujourd'hui est double.

La consommation effrénée d'énergies émettrices de gaz à effet de serre pour satisfaire les besoins des pays les plus riches au détriment des autres entraîne une crise climatique. Elle s'accompagne d'une **crise énergétique due à l'épuisement inéluctable des ressources non renouvelables** que sont le charbon, le pétrole, le gaz et l'uranium.

La consommation d'énergie a plus que doublé depuis 1973 et son évolution est identique à celle des produits intérieurs bruts. Cette situation ne pourra pas durer : plus de 75 % de l'énergie consommée en France vient de sources non renouvelables et totalement importées (charbon : 1 % ; pétrole : 36 % ; gaz naturel : 20 % ; nucléaire : 17 %). Au rythme actuel, les réserves mondiales pour ces énergies seront quasiment épuisées d'ici un siècle. Mais surtout, pour espérer ne serait-ce que contenir le changement climatique, **l'essentiel de ces réserves devra rester dans le sous-sol**. En effet, la combustion des énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz naturel) pour les besoins des transports, du chauffage, de l'industrie (énergie et manufacturière) est responsable de 70 % des émissions de CO₂, gaz à effet de serre contribuant au changement climatique.

L'utilisation de ces énergies non renouvelables est également **responsable de la pollution atmosphérique aux particules fines** qui provoque chaque année des centaines de milliers de décès prématurés dans le monde. Ainsi, d'après l'Unicef, trois enfants sur quatre respirent un air pollué en France. La France a d'ailleurs été condamnée par le Conseil d'État en 2021 en raison de son inaction en matière de pollution de l'air.

À cela s'ajoutent les dangers reconnus de l'énergie nucléaire : le risque d'accident majeur, devenu incontestable depuis les accidents de Three Miles Island (1979), de Tchernobyl (1986) et de Fukushima (2011), l'accumulation de déchets nucléaires pour lesquels aucune solution n'existe à ce jour et la destruction de l'environnement causée par l'exploitation des mines d'uranium (Ouzbékistan, Niger, Kazakhstan).

Enfin, la plupart des conflits de l'époque moderne (Afghanistan, Proche-Orient, Afrique subsaharienne) ont à leur source des problèmes d'approvisionnement énergétique. La raréfaction des ressources ne fera qu'accroître dramatiquement l'intensité de ces conflits si l'énergie (même renouvelable) continue à être produite à partir de ressources non renouvelables concentrées dans certaines régions du monde.

Ce diagnostic est partagé et certains engagements ont été pris par les États dans le cadre des négociations internationales sur le climat (protocole de Kyoto de 1997, COP21, etc.). Mais la mise en œuvre de mesures concrètes ne suit pas, comme l'a souligné la récente COP26. Et surtout, ces engagements concernent principalement la limitation des émissions de CO₂, alors que c'est l'ensemble de notre rapport à l'énergie qui doit changer si nous voulons surmonter la crise actuelle.



La France n'échappe pas à ce diagnostic. En effet, la situation énergétique de la France se caractérise par un recours important à l'électricité, énergie basée pour environ 70 % sur la production nucléaire. Cette stratégie du « *tout électrique, tout nucléaire* » est loin de garantir l'indépendance énergétique, puisque la totalité de l'uranium est importée et extraite dans des conditions intolérables pour les populations et l'environnement. Elle a également pour effet de freiner la transition vers les énergies renouvelables, et entraîne un retard incontestable par rapport à nos voisins européens.

Or, dans notre pays, **le manque de volonté politique pour engager la nécessaire bifurcation énergétique est manifeste** : la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) pour les années 2019 à 2028 a été décidée par décret en avril 2020, et n'a permis ni une confrontation de scénarios, ni un débat démocratique, le service public ayant disparu au profit d'acteurs privés pratiquant un lobbying actif.

Mais les engagements des gouvernements précédents et actuels n'ont ni remis en cause les dogmes énergétiques passés ni donné de moyens pour leur réalisation. On peut ici penser à l'objectif de réduction de la part du nucléaire à 50 % en 2025 repoussé à 2035, à l'annonce de la construction de nouveaux EPR (réacteur pressurisé européen, réacteur de troisième génération), alors que celui de Flamanville n'a toujours pas démarré après 15 ans de construction, ou encore à la dissémination de futurs PMR (petits réacteurs modulaires) qui n'existent que sur le papier.

L'usure du parc est désormais un danger pour la sécurité et l'approvisionnement. En 2030, les deux tiers des réacteurs auront dépassé leur durée initiale de fonctionnement de 40 ans. En réalité, les conséquences s'étalent déjà sous nos yeux : en décembre 2021, 15 réacteurs sur 56 étaient à l'arrêt pour des problèmes techniques ou de la maintenance retardée par la pandémie.

Avec le programme de rénovation des centrales « *Grand Carénage* » qui coûterait près de 100 milliards selon la Cour des Comptes, ou encore les coûts du traitement des

déchets et du démantèlement encore sous-estimés, le nucléaire représente aussi pour aujourd'hui et pour demain des dépenses faramineuses. Cet entêtement est d'autant plus incompréhensible que le rapport Réseau de transport d'électricité (RTE) d'octobre 2021 sur les futurs énergétiques 2050 indique que les centrales nucléaires existantes situées en bord de fleuve seront plus régulièrement affectées par des périodes de forte chaleur et de sécheresse. Cela entraînera des pertes de puissance significatives durant la période estivale. Pendant la canicule de 2003, 14 réacteurs nucléaires se sont retrouvés à l'arrêt ! En clair, le nucléaire est une énergie inadaptée à la nouvelle donne climatique.

Par ailleurs, l'énergie nucléaire est aujourd'hui dangereuse. C'est ce qu'ont démontré les militant-es de Greenpeace, les plans de l'EPR qui ont fuité ou encore la dénonciation du lanceur d'alerte membre de la direction de la centrale de Tricastin, qui a porté plainte contre EDF suite à des dissimulations graves concernant la sécurité. Dangereuse aussi, car l'énergie nucléaire est aujourd'hui *low cost* (à bas prix), avec plus de 80 % de la maintenance effectuée par des salarié-es sous-traitant-es qui sont les plus exposés-es à la radioactivité et travaillent dans des conditions dégradées.

En outre, la programmation pluriannuelle de l'énergie est encore trop timide sur la sortie du pétrole, le développement des véhicules électriques ou hybrides et la réduction du poids des véhicules. Certes, elle fixe des objectifs relatifs aux travaux d'isolation nécessaires à la réduction de la consommation liée au chauffage. Mais là encore, elle ne donne pas de moyens de mise en œuvre, de contrôle et continue à viser un objectif de croissance en tant que tel. **Même habillée de vert, cette croissance est incompatible avec la réduction annoncée, et nécessaire, de la consommation énergétique.**

La politique énergétique des dernières années n'encourage ni la recherche ni les initiatives innovantes dans le domaine de l'énergie. Cette absence d'investissement se fait au détriment de la mise en place d'une filière française du photovoltaïque et de l'éolien, tout en accordant un soutien irresponsable et coûteux aux projets absurdes, comme la poursuite du nucléaire. La justice vient de reconnaître que l'inaction climatique de la France est illégale et que cette faute engage sa responsabilité. Poursuivant dans l'irresponsabilité, Emmanuel Macron et son gouvernement voulaient entièrement livrer la politique énergétique au privé, notamment avec le projet Hercule de démantèlement d'EDF.

Dans le même temps, rien n'est fait face à la flambée des prix. En 2020, selon les données du Médiateur national de l'énergie, la moitié des Français-es ont restreint leur chauffage pour contenir leurs factures. Au total, 12 millions de personnes souffrent du froid dans leurs logements passoires thermiques et/ou car elles ne peuvent payer les factures. On compte près de 600 000 coupures ou réductions de puissance chaque année par les fournisseurs d'énergie. Le droit d'accès inconditionnel à l'énergie doit plus que jamais être défendu.



II

**NOTRE PROJET :
L'ÉNERGIE, PILIER
DE LA PLANIFICATION
ÉCOLOGIQUE**



Depuis plusieurs années, des stratégies de transition sont élaborées, notamment par des équipes de scientifiques. Elles se basent à la fois sur une forte baisse de la consommation – sans perte de qualité d'usage – et sur un recours massif aux énergies renouvelables. Ces trajectoires s'appuient pour l'essentiel sur des technologies existantes.

Des scénarios montrent qu'une production de 100 % d'énergies renouvelables à l'horizon 2050 est possible. C'est le cas du scénario négaWatt 2022 pour l'ensemble du secteur énergétique, incluant le remplacement des énergies fossiles actuellement utilisées dans différents secteurs par des énergies renouvelables. L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) propose également un mix 100 % renouvelable pour le secteur électrique à horizon 2050. C'est également le cas de l'un des scénarios évalué par RTE.

Ces stratégies menant à une véritable bifurcation énergétique peuvent être déployées rapidement, dès lors qu'elles sont portées par une détermination politique.

L'Avenir en commun affirme sa volonté de réaliser la nécessaire et urgente bifurcation énergétique et de s'en donner pleinement les moyens :

- **En faisant de l'énergie un bien commun** et en remettant ce secteur essentiel au service de l'intérêt général
- **En garantissant le débat démocratique sur les choix énergétiques**, en particulier par la création d'un pôle public de l'énergie basé sur la renationalisation des compagnies énergétiques (EDF, Engie) en lien avec des coopératives locales de production et de consommation d'énergies renouvelables
- **En planifiant la bifurcation énergétique** donnant la priorité aux mesures de réduction de la consommation d'énergie et de sobriété énergétique – remettant en cause notre modèle productiviste – à l'efficacité énergétique dans la production, les transports, le résidentiel-tertiaire
- **En s'orientant vers un mix énergétique 100 % renouvelable à l'horizon 2050**, en particulier pour le secteur électrique, par l'investissement dans les énergies renouvelables y compris marines
- **En rendant effectif le droit à l'énergie** par le blocage des prix et l'accès gratuit aux usages de première nécessité



NOS PROPOSITIONS : FAIRE LA BIFURCATION ÉNERGÉTIQUE

Pour viser l'efficacité, notre pays doit rattraper au plus vite son retard en matière de politique d'isolation des bâtiments, en commençant par les bâtiments publics et l'habitat social. En parallèle, les alternatives au chauffage direct électrique et aux combustibles fossiles doivent être généralisées.

1. CRÉER UN PÔLE PUBLIC ET RÉGULER LES PRIX

L'énergie est un bien commun. Son accaparement par des intérêts privés conduit à une dégradation du système, à un surcoût pour les usager-es et à une perte de contrôle par la puissance publique de la politique énergétique. La planification écologique passe ainsi par la re-création d'un pôle public de l'énergie.

Nous reviendrons donc sur la libéralisation du secteur énergétique en abrogeant la loi NOME (Nouvelle organisation du marché de l'électricité), en refusant la privatisation des barrages hydroélectriques et le plan Hercule de démantèlement d'EDF, en repensant la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) et en évitant les écueils des anciens monopoles publics. Il s'agira en particulier d'intégrer des formes de décentralisation et de garantir le contrôle citoyen aux différents niveaux de prise de décision. Cela permettra de favoriser partout sur le territoire le recours aux diverses sources d'énergie les plus adaptées aux conditions météorologiques et géographiques visant à répondre aux besoins et usages réels (en empêchant la méthanisation à outrance notamment).

Ce retour dans le secteur public permettra également d'offrir les mêmes garanties aux salarié-es de l'énergie, en étendant le statut des industries électriques et gazières à tou-tes, afin que la bifurcation énergétique ne se traduise pas par une précarisation de l'emploi.

Plus généralement, **le prix de l'énergie ne peut être déterminé par le marché.** À court terme, il faut bloquer les prix dans le cadre d'une loi d'urgence sociale. À moyen terme, ce prix doit bénéficier d'une garantie de stabilité dans le temps et répondre à des objectifs politiques complexes tels que la péréquation tarifaire, l'incitation aux économies d'énergie, l'accès de tou-tes à l'énergie, le financement de filières moins polluantes, etc. Ce doit donc être un tarif défini par la représentation nationale.

2. GARANTIR LE DROIT À L'ÉNERGIE

L'énergie fait partie des besoins fondamentaux. Les dispositifs actuels n'en permettent pas l'accès effectif à tou·tes parce qu'ils sont trop limités et nécessitent des démarches stigmatisantes que nombre de citoyen·nes refusent.

Tout comme la santé, l'éducation ou l'eau potable, **l'accès à l'énergie pour les besoins de première nécessité et indispensables à une vie digne doit être gratuit pour tou·tes, sans condition de ressources.** En outre, une tarification progressive doit permettre de pénaliser les mésusages et les gaspillages de l'énergie, dans un objectif global de réduction de la consommation. Les coupures d'électricité comme de gaz seront abolies et les réductions de puissance limitées.

3. RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE PAR LA SOBRIÉTÉ ET L'EFFICACITÉ

L'énergie la moins polluante est celle que nous ne consommons pas. Les gisements d'économie d'énergie sont importants : relocalisation de l'économie pour éviter les coûts énergétiques de transport de marchandises, développement du transport collectif, isolation des bâtiments, définition démocratiquement des priorités des usages énergétiques (interdictions des panneaux publicitaires lumineux, surconsommations, etc.).

Il est nécessaire, et le scénario négaWatt 2022 le préconise, **d'arriver à une consommation d'énergie primaire divisée par 3 d'ici 2050 sans perte de service ou de qualité. L'investissement public permettra de lever tous les freins à l'isolation et de planifier les travaux à mener.**

Nous devons ainsi isoler au moins 700 000 logements par an.

L'enjeu est écologique et social, il s'agit de mettre fin aux situations de précarité énergétique : privilégier les rénovations complètes, interdire réellement la location des passoires thermiques, renforcer les programmes de détection de ces logements et cibler les aides à la rénovation en fonction des revenus des ménages.

AFTERRES, POUR FAIRE BIFURQUER NOTRE AGRICULTURE ET NOTRE ALIMENTATION

Élaboré par des agriculteur·ices, des scientifiques, des institutions et des citoyen·nes, le scénario Afterres s'appuie sur deux leviers :

- **Changer notre alimentation** : Moins de surconsommation et de gaspillage, moins de protéines animales et plus de bio
- **Changer notre agriculture** : Plus de diversité, moins d'engrais de synthèse et de pesticides, une agriculture moins vulnérable

À horizon 2050, il permet d'atteindre les objectifs suivants :

- Diviser par deux les émissions de gaz à effets de serre de l'agriculture
- Diviser par trois les traitements phytosanitaires sur les cultures et par deux et demi la consommation d'azote minéral (engrais chimiques)
- Diviser par deux les prélèvements d'eau pour l'irrigation des cultures d'été
- Diviser par deux la consommation d'énergie

Le secteur agro-industriel est l'un des principaux responsables de la production de gaz à effet de serre (agrochimie, transports de denrées, etc.). Avec le scénario Afterres, couplé à négaWatt, l'agro-écologie offre un éventail de solutions qui contribueront à réduire ces consommations énergétiques et la nocivité des productions.

Dans les transports, plutôt que le remplacement du parc de voitures individuelles par l'équivalent électrique qui va augmenter considérablement la demande en énergie, **le développement des transports collectifs électriques et des modes de déplacement actifs** (vélo et marche) sera privilégié. Associé au développement de carburants alternatifs (électricité, gaz de synthèse, hydrogène vert, etc.) pouvant utilement remplacer leurs homologues fossiles, notamment en ce qui concerne le transport de marchandises, cette stratégie participera également d'une réduction de la consommation énergétique et de la dépendance aux énergies fossiles.



4. PLANIFIER LA SORTIE DU NUCLÉAIRE

Le « tout nucléaire » est une impasse : minerais importés, fragilité technologique, risques d'accident, problème des déchets... Cette source d'énergie doit donc être abandonnée.

Il sera mis un terme aux projets d'EPR et au projet CIGEO d'enfouissement des déchets nucléaires à Bure.

Pour autant, le parc nucléaire ne pourra fermer du jour au lendemain. Celui-ci doit être exploité dans des conditions optimales de sécurité jusqu'à la fermeture des centrales après 40 ans, ce qui implique notamment la limitation stricte du recours à la sous-traitance pour les activités ne pouvant être ré-internalisées. **L'ensemble des travailleur-ses de la filière – y compris les sous-traitant-es – seront assuré-es de conserver leur emploi**, avec un statut équivalent à celui des employé-es d'EDF, dans l'objectif d'assurer un haut niveau de compétence dans le démantèlement des centrales. Les ressources des communes qui en dépendent seront également maintenues.

Enfin, pour permettre un débat public éclairé, **les données sur l'enfouissement des déchets nucléaires depuis soixante ans seront rendues publiques** afin d'informer sur les dangers sanitaires avérés ou éventuels.

5. DÉPLOYER LE 100 % RENOUVELABLE

Dans le secteur de l'énergie, la sortie des énergies fossiles et du nucléaire sera rendue possible à horizon 2050 par plusieurs leviers, détaillés par le scénario négaWatt :

La sobriété : _____

- Énergétique (s'interroger sur le bien-fondé de nos consommations énergétique)
- Alimentaire (réduction des gaspillages, basculement vers une agriculture bio moins énergivore, réduction importante des élevages intensifs...)
- Industrielle (moins de ciment et d'acier, durabilité et réparabilité des biens de consommation, forte augmentation du taux de recyclage des métaux, plastiques, verres)

De la sorte, il devrait être possible de diviser par trois la consommation d'énergie primaire (ressources brutes) d'ici 2050, et ceci sans altérer la qualité de vie.

L'efficacité : _____

- **Dans les transports** : cela passera par le report important vers des transports collectifs (investissements massifs), la diminution des distances parcourues, le développement du covoiturage/autopartage, la baisse de la vitesse et le basculement vers les véhicules électriques (67 %), les hybrides gaz naturel (30 %) et à hydrogène (3 %) en 2050.
- **Dans le bâtiment** : il est possible de passer de 33 000 logements rénovés (bâtiment basse consommation, BBC) actuellement à près de 800 000 en 2030 par l'obligation progressive et conditionnelle, la formation, et surtout la coordination pour éviter le saupoudrage de subventions. De la sorte, la consommation du parc tertiaire pourrait baisser de 60 % d'ici 2050, générant plusieurs milliards d'euros d'économie par an (l'énergie représente une dépense globale de plus de 170 milliards d'euros).

Produire l'énergie autrement : _____

- Abandonner progressivement les énergies fossiles (charbon, gaz et surtout pétrole) avec la diminution de la consommation d'énergie et la montée en puissance des énergies renouvelables. Ceci concerne en priorité le chauffage, le transport routier et l'industrie
- Ne prolonger aucun réacteur nucléaire au-delà de 50 ans, ceci tenant compte du non-recours à des centrales fossiles, de la sécurité, mais aussi des enjeux industriels et sociaux, comme les reconversions
- Plus que doubler l'éolien, qui pourra compter en 2050 sur environ 18 500 éoliennes et 3000 en mer
- Accroître le photovoltaïque (144 gigawatts installés, contre une dizaine aujourd'hui) en toitures, ombrières, sans aucune installation sur terres agricoles ou espaces sauvagés
- Encourager les bioénergies (biomasse et biogaz) : faire augmenter la production grâce au bois de 50 %, sans sylvicultures dédiées, et avoir recours au biogaz (méthanisation), sans consacrer de terres à la seule production d'énergies, conformément au scénario Afterres

La consommation d'énergie, divisée par trois, est assurée par des moyens renouvelables, multipliés par trois, et ceci sans avoir recours à un saut technologique toujours incertain.

Ces différents leviers garantiront une transition énergétique effective, au plus proche des territoires et des citoyen·nes, tout en assurant la péréquation nationale et la création de nouvelles filières industrielles durables.

Atteindre le 100 % renouvelable est possible. Nous avons le potentiel et les compétences pour le faire. Planifier leur montée en puissance est la condition pour sortir du nucléaire et rompre avec la dépendance aux énergies fossiles. Des milliers d'emplois sont à la clé de cette transition. Une étude de l'Ademe évalue le potentiel d'emplois créés à près d'un million. De son côté, l'économie de la mer, incluant le développement des énergies marines renouvelables, pourrait générer près de 600 000 emplois supplémentaires d'ici 2030. En effet, la France possède le deuxième domaine maritime mondial. Les énergies marines renouvelables sont donc une filière d'avenir, notamment pour assurer l'autonomie énergétique des Outre-mer.

Les formations et les filières industrielles devront être structurées en conséquence. Le développement industriel sera assuré par la nationalisation de la branche énergies marines d'Alstom cédée à General Electric et la nationalisation de la branche éolienne offshore (au large des côtes) d'Areva cédée à Siemens. Des lycées de la mer seront implantés dans chaque département maritime. L'innovation est également clé. En effet, certaines technologies nécessitent d'investir dans la recherche et le développement pour devenir parfaitement matures. C'est notamment le cas de l'énergie thermique



des mers ou houlomotrice. D'autres énergies doivent également être développées, telles l'hydroélectricité, la géothermie ou encore des carburants alternatifs tels l'hydrogène vert.

Pour y parvenir, des industries indispensables et pourtant menacées de fermeture voire de délocalisation devront être protégées. C'est par exemple le cas de Photowatt, dernier fabricant de panneaux photovoltaïques, ou encore celui de Ferropem, fabricant de silicium essentiel à la production de panneaux photovoltaïques. Ces industries seront réquisitionnées et mises au service de l'intérêt général.

6. INTÉGRER L'ÉNERGIE DANS LES CHOIX D'AMÉNAGEMENT

Nous veillerons à ce que les outils de planification énergétique, à l'échelle nationale et territoriale, respectent l'obligation de prise en compte de l'énergie dans les schémas d'aménagement du territoire.

L'État devra montrer l'exemple, par exemple en intégrant **une évaluation systématique de l'impact énergétique et en CO₂ de la commande publique**, et en lançant un grand chantier de rénovation des bâtiments publics.

Dans le cadre de l'application de la règle verte (se reporter au livret thématique dédié dans la même collection), le critère de minimisation de l'impact écologique ne devra pas être sacrifié au prétexte de rentabilité économique à court terme dans le choix des filières.

Les projets publics débattus démocratiquement feront l'objet d'un contrat de service public, déclinant des objectifs précis et des statistiques de suivi.

Un investissement dans la recherche publique sur ce secteur facilitera la sortie des énergies non-renouvelables (fossiles et nucléaire). Cette attitude ouverte permettra de se libérer des intérêts privés de rentabilité à court terme, vis-à-vis des avancées technologiques.

La mise en place d'un groupe d'expert-es indépendant-es, permettant d'établir les avantages et inconvénients de chaque filière et la faisabilité des scénarios aidera à la prise en main démocratique de la politique énergétique.

En bref :

1. **Bloquer les prix de l'énergie**, interdire les coupures, mettre en place la gratuité des quantités d'énergie indispensables à la vie digne (chauffage, cuisson...) et une tarification progressive incitant aux économies d'énergie
2. **Arrêter les subventions aux énergies fossiles**, y compris à l'étranger
3. Interdire l'exploitation du gaz de schiste et du pétrole de schiste et de houille
4. **Supprimer les niches fiscales polluantes** incitant à la consommation d'énergie fossiles
5. **Instaurer des droits de douane sur des critères écologiques** (distance kilométrique, émissions carbone et pollutions, par exemple)
6. **Sortir du nucléaire** : planifier le démantèlement, la réhabilitation et la reconversion des sites nucléaires et de l'ensemble de leur bassin de vie avec une garantie d'emploi pour tou-tes ses salarié-es
7. **Sécuriser l'emploi des sous-traitant-es du nucléaire** par l'adoption d'un statut équivalent à celui des employés d'EDF
8. **Abandonner les projets d'EPR et le projet CIGEO** (enfouissement des déchets nucléaires à Bure) et s'orienter vers une stratégie de non retraitement des combustibles irradiés
9. **Réorienter le soutien à la recherche** et à l'innovation vers les énergies renouvelables
10. **Créer un pôle public de l'énergie** pour mener une politique cohérente, en renationalisant EDF et Engie (ex-GDF) en lien avec des coopératives locales de production et de consommation d'énergies renouvelables et en favorisant l'autoproduction et le partage des excédents
11. **Mettre en place des schémas énergétiques aux niveaux national, régional et local**

L'Avenir en commun est le programme de Jean-Luc Mélenchon pour l'élection présidentielle de 2022. Il est le fruit d'un long processus d'élaboration qui implique des centaines de personnes et d'organisations syndicales, associatives et politiques.

Les **Livrets de l'Avenir en commun** sont des documents complémentaires et permettent d'aller plus loin dans le détail des propositions.

Ainsi, ils intègrent le fruit de réflexions nouvelles ou approfondies sur une quarantaine d'enjeux : de la planification écologique à l'espace en passant par le plein emploi et la condition animale.

Les livrets sont élaborés de manière collective, au sein de l'espace programme de la campagne coordonné par Clémence Guetté et Hadrien Toucel, grâce au travail des groupes thématiques ouverts à toutes celles et ceux qui souhaitent les rejoindre.

L'Avenir en commun, le programme, est vendu en librairie au prix de 3 euros (Éditions du Seuil) ou sur le site www.melenchon2022.fr/programme

Les livrets sont mis en ligne au fur et à mesure de leur publication sur le site www.melenchon2022.fr et existent en version imprimée sur commande.

Vous pouvez aussi scanner ce QR Code pour un accès rapide à des fiches « résumé » du programme :



Pour suivre Jean-Luc Mélenchon dans cette campagne, nous vous conseillons aussi son blog : www.melenchon.fr

